

# LE BOSPHORE

DIRECTEUR

M. Paillarès

## ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
Constantinople	Ltq. 7	Ltq. 4
Province.....	8	4.50
Etranger.....	Frs. 80	Frs. 45

LAISSEZ DIRE: LAISSEZ-VOUS BLAMER, CONDAMNER, EMPRISONNER; LAISSEZ-VOUS PENDRE, MAIS PUBLIEZ VOTRE PENSEE.

PAUL-Louis COURIER

RÉDACTION-ADMINISTRATION:  
Péra, Rue des Petits-Champs No. 5.  
TÉLÉGRAMMES: « BOSPHORE » Péra  
TÉLÉPHONE: Péra 2683

Journal Politique, Littéraire et Financier

ORGANE FRANÇAIS INDÉPENDANT

## UNE CRITIQUE DU TRAITÉ DE VERSAILLES

Il est paru, il y a quelques mois, un livre qui a fait grand bruit, qui a eu un succès de librairie que les plus fameux romans pourraient lui envier, et dont l'argumentation extrêmement contestable, comme nous le verrons — est à tout moment invoquée par les adversaires du traité de Versailles.

12 lignes censurées

Il contient, effectivement, force détails intéressants ou pittoresques, mais la thèse qu'il défend est véritablement inacceptable. Elle prouve à quel point un homme, à force de vouloir échapper au reproche d'être injuste à l'égard d'un adversaire, tombe dans un excès opposé et cesse d'être équitable à l'égard de son pays ou de ses alliés.

comprend la popularité dont jouit cette de l'autre côté du Rhin et dans certains milieux germanophiles des Etats-Unis. Ajoutons d'ailleurs que, en Amérique même et en Angleterre, la thèse de M. Keynes a soulevé de nombreuses protestations et que la passion avec laquelle son ouvrage a été lu, discuté et commenté, souligne, en même temps que son intérêt, le caractère paradoxal de la plupart de ses arguments.

De ceux-ci, M. Raphaël-Georges Lévy vient de commencer une critique très vigoureuse dans la *Revue des Deux Mondes*. Profitons de l'occasion pour faire connaissance avec les principaux d'entre eux.

Une phrase de M. Keynes résume bien les critiques qu'il adresse au traité de Versailles: « La Conference de Paris ne s'inquiéta pas de la vie future de l'Europe. Elle se préoccupa des frontières et des nationalités, de l'équilibre des forces, d'extensions impérialistes, de l'affaiblissement d'un ennemi puissant et dangereux, de la revanche, du transport des charges financières intolérables des épaulement des vainqueurs sur celles des vaincus. » Que d'exagérations et que d'erreurs dans une semblable appréciation !

On ne peut vraiment pas reprocher à la Conférence de ne pas s'être préoccupée de la vie future de l'Europe. Les lenteurs et les hésitations dont elle a fait preuve s'expliquent surtout par ce souci dominant. Elle a cherché à remanier la carte dans un sens plus conforme aux aspirations des nationalités opprimées. Elle a libéré l'Alsace-Lorraine, la Pologne, la Bohême, la Transylvanie, le Trentin; elle s'est appliquée, avec une louable énergie, à faire disparaître les causes permanentes de troubles, et si son œuvre n'est point parfaite, c'est que sans doute un tel bouleversement ne peut pas aller sans heurt et que, jamais il ne sera possible de faire coïncider exactement la géographie et l'ethnographie. Mais, en toute justice, on ne peut méconnaître le sérieux effort de la Conference vers une organisation plus équilibrée de l'Europe.

Quant à « l'équilibre des forces », où donc M. Keynes prend-il que les auteurs du traité de Versailles aient voulu créer artificiellement des empires d'égale superficie ou d'égale population ? Il y a, sans nul doute, plus de vérité dans les critiques parfois adressées au Pacte de 1919 d'avoir, sous l'empire de préoccupations d'ordre moral, créé des Etats de dimensions trop différentes les unes des autres.

Et les « extensions impérialistes », où sont-elles ? où sont, en tout cas, celles qui découlent du traité ? Est-ce en refusant à la France la frontière du Rhin, réclamée par beaucoup, que la Conference a sanctionné une pareille tendance ?

## LES MATINALES

L'autre soir, au jardin des Petits-Champs, assis avec un vieux camarade, nous regardions passer les grandes dames et les petites femmes qui font la joie des yeux et de leurs amis. Le défilé ne manquait pas d'élegance. Au passage d'une grande brune qui fixait d'un air de bravoure mon ami, celui-ci me pinça le bras.

— Tu la connais, demandais-je.

— Oui et non selon ce que tu sous-entends. Elle avait failli être femme de chambre chez nous, le mois dernier.

— Rien que ça ?

— Comme tu dis. Nous manquions de bonne comme pas mal de ménages depuis un certain temps. Ma femme en avait demandé à tous les bureaux de placement sans avoir rien pu trouver.

Un beau jour, c'était même vers midi, cette personne, avec le chapeau en moins, se présente de la part d'un courrier. Elle avait les lèvres aussi rouges que maintenant, et, dans toute sa démarche, quelque chose d'arrogant, une coquetterie sûre d'elle-même qui trahissait des goûts spéciaux.

Ma femme l'ayant de suite jugée, décida de la renvoyer au trottoir. Mais elle semblait hésitante à la pensée de devoir, plusieurs jours encore peut-être, se surmener dans les travaux de ménage.

Elle balbutiait des mots de refus avec très peu de conviction, espérant découvrir on ne sait quelle soudaine qualité.

— Tu ne fais pas l'affaire, ma fille, dit-elle enfin. C'est dommage.

— Parce que ? interrogea de ses lèvres écarlates cette brune tenace.

— Parce que, c'est ainsi.

— Mais vous devez avoir une raison.

— La raison je vais te la dire, moi, répondis-je en intervenant. Nous ne voulons pas à notre service des personnes qui mettent tant de rouge sur la figure.

Elle me foudroya du regard où il y avait autant de mépris que de pitié ; elle me toisa avec hauteur et laissa tomber ces mots :

— Est-ce que tu crois peut-être que j'avais l'intention de l'embrasser, espèce de dégoûté ?

Alors tu comprends maintenant, conclut mon ami, si je la connais un peu cette donzelle en rupture de vocation. Il s'en est fallu de peu que je ne fusse moi-même compromis dans sa déchéance...

VIDI

Les événements de Perse

Paris 4 T.H.R.— On n'a reçu à Paris aucune confirmation de l'entrée des bolcheviques à Téhéran.

Au sujet des événements de Perse, le *Times* d'autre part, apprend de Téhéran que le général anglais Tchamby et le gouverneur de la province de Gueylan ont pu avoir une entrevue avec le chef des Bolcheviks, débarqués à Indjeli (Perse).

Kozanoff et lui ont demandé quelles intentions il nourrissait. Kozanoff répondit qu'il ne pouvait pas faire des déclarations précises avant d'avoir consulté Bakou et Moscou. Il a assuré cependant que pour le moment il n'est pas inspiré d'intentions hostiles.

Téhéran est évacué avec méthode. Les autorités anglaises prennent des mesures pour assurer la vie et la fortune des étrangers.

La flotte bolchevique a bombardé les côtes de la Caspienne.

Les événements de Thrace

Déclarations du Généralissime

Le Généralissime Paraskevopoulos a fait à l'*Estia* d'Athènes les déclarations suivantes :

« L'heureuse nouvelle vient de m'être communiquée. Nos troupes avancent sans incident et occupent tous les points qui leur ont été assignés comme objectifs.

Onze lignes censurées

Du reste les éléments alliés ont acquis la conviction que l'administration hellénique sauvegarde tous leurs droits.

Les événements présents font vivre à l'Armée des moments inoubliables. Je suis sûr que le peuple hellénique déborde d'adresses en voyant se réaliser les aspirations nationales. »

Le message de M. Vamvacas

Une dépêche parvenue au ministère de l'Intérieur, en Grèce, donne le résumé des dernières opérations en Thrace.

Elle porte aussi le texte du message adressé à la population par le représentant du gouvernement hellénique M. Vamvacas.

Ce manifeste dit en substance :

« L'armée grecque ne vient pas ici en ennemie, mais en amie et dans le but de protéger la paix, l'honneur et les biens de toute la population sans distinction de race ni de religion, favorisant le travail et envisageant le progrès tout en respectant les us et coutumes de la région. »

L'armée grecque n'est pas étrangère à la Thrace ainsi que l'administration hellénique. L'une et l'autre s'appliqueront à retourner à leurs premiers et légitimes propriétaires ce qui leur avait été usurpé.

Les mosquées transformées en églises seront rendues au culte musulman. »

La population a le devoir de secourir nos efforts, et les haines nées d'une situation anormale et pour des causes multi-

ples doivent être sacrifiées sur l'autel de l'intérêt général.

N'envisageons plus le passé, les musulmans ont pu estimer mes excellentes dispositions envers eux. Je leur demande de vaquer paisiblement à leurs affaires et nul ne pourra attenter au repos et au bien être des citoyens.

Les cours martiales qui suivent les armées helléniques puniront sévèrement tous ceux qui t'interrompront de servir la zizanie et de troubler l'ordre. »

Dans la région d'Ismid

Le correspondant particulier du *Djagadam* à Ismid écrit :

Les autorités locales turques ont interdit l'accès dans le sandjak à tout Turc venant du littoral voisin, soit en barque, soit en bateau. Les forces nationales se livrent officiellement au vol et au pillage. Elles achètent des marchandises et délivrent des bons selon le procédé unioniste en 1915, sans rembourser la contre-value des objets. Un Arménien, un Grec et un Circassien ont été pendus pour avoir collaboré avec les forces antinationalistes. C'est dans toute la région un régime de terreur. Plus de 1.500 Arméniens se sont réfugiés à Ismid devant des environs, sans compter les Arméniens venus de Sabanda et d'Adabazar. Le délégué du vice-roi arménien a fait des démarches auprès de l'autorité militaire anglaise, sollicitant l'adoption des mesures nécessaires pour le transfert à Ismid des Arméniens dont la vie est menacée.

\* \*

On mandate de Bardizag au même jour que les forces nationales ont à leur passage par Ovdjak mis à sac tout le village. Les Lazes des alentours profitant de cette occasion ont emporté un butin considérable.

\*

On mandate de Bardizag au même jour que les forces nationales ont à leur passage par Ovdjak mis à sac tout le village. Les Lazes des alentours profitant de cette occasion ont emporté un butin considérable.

\*

On mandate de Bardizag au même jour que les forces nationales ont à leur passage par Ovdjak mis à sac tout le village. Les Lazes des alentours profitant de cette occasion ont emporté un butin considérable.

\*

On mandate de Bardizag au même jour que les forces nationales ont à leur passage par Ovdjak mis à sac tout le village. Les Lazes des alentours profitant de cette occasion ont emporté un butin considérable.

\*

On mandate de Bardizag au même jour que les forces nationales ont à leur passage par Ovdjak mis à sac tout le village. Les Lazes des alentours profitant de cette occasion ont emporté un butin considérable.

\*

On mandate de Bardizag au même jour que les forces nationales ont à leur passage par Ovdjak mis à sac tout le village. Les Lazes des alentours profitant de cette occasion ont emporté un butin considérable.

\*

On mandate de Bardizag au même jour que les forces nationales ont à leur passage par Ovdjak mis à sac tout le village. Les Lazes des alentours profitant de cette occasion ont emporté un butin considérable.

\*

On mandate de Bardizag au même jour que les forces nationales ont à leur passage par Ovdjak mis à sac tout le village. Les Lazes des alentours profitant de cette occasion ont emporté un butin considérable.

\*

On mandate de Bardizag au même jour que les forces nationales ont à leur passage par Ovdjak mis à sac tout le village. Les Lazes des alentours profitant de cette occasion ont emporté un butin considérable.

\*

On mandate de Bardizag au même jour que les forces nationales ont à leur passage par Ovdjak mis à sac tout le village. Les Lazes des alentours profitant de cette occasion ont emporté un butin considérable.

\*

On mandate de Bardizag au même jour que les forces nationales ont à leur passage par Ovdjak mis à sac tout le village. Les Lazes des alentours profitant de cette occasion ont emporté un butin considérable.

\*

On mandate de Bardizag au même jour que les forces nationales ont à leur passage par Ovdjak mis à sac tout le village. Les Lazes des alentours profitant de cette occasion ont emporté un butin considérable.

\*

On mandate de Bardizag au même jour que les forces nationales ont à leur passage par Ovdjak mis à sac tout le village. Les Lazes des alentours profitant de cette occasion ont emporté un butin considérable.

\*

On mandate de Bardizag au même jour que les forces nationales ont à leur passage par Ovdjak mis à sac tout le village. Les Lazes des alentours profitant de cette occasion ont emporté un butin considérable.

\*

On mandate de Bardizag au même jour que les forces nationales ont à leur passage par Ovdjak mis à sac tout le village. Les Lazes des alentours profitant de cette occasion ont emporté un butin considérable.

\*

On mandate de Bardizag au même jour que les forces nationales ont à leur passage par Ovdjak mis à sac tout le village. Les Lazes des alentours profitant de cette occasion ont emporté un butin considérable.

\*

On mandate de Bardizag au même jour que les forces nationales ont à leur passage par Ovdjak mis à sac tout le village. Les Lazes des alentours profitant de cette occasion ont emporté un butin considérable.

\*

On mandate de Bardizag au même jour que les forces nationales ont à leur passage par Ovdjak mis à sac tout le village. Les Lazes des alentours profitant de cette occasion ont emporté un butin considérable.

\*

On mandate de Bardizag au même jour que les forces nationales ont à leur passage par Ovdjak mis à sac tout le village. Les Lazes des alentours profitant de cette occasion ont emporté un butin considérable.

\*

On mandate de Bardizag au même jour que les forces nationales ont à leur passage par Ovdjak mis à sac tout le village. Les Lazes des alentours profitant de cette occasion ont emporté un butin considérable.

\*

On mandate de Bardizag au même jour que les forces nationales ont à leur passage par Ovdjak mis à sac tout le village. Les Lazes des alentours profitant de cette occasion ont emporté un butin considérable.

\*

On mandate de Bardizag au même jour que les forces nationales ont à leur passage par Ovdjak mis à sac tout le village. Les Lazes des alentours profitant de cette occasion ont emporté un butin considérable.

\*

On mandate de Bardizag au même jour que les forces nationales ont à leur passage par Ovdjak mis à sac tout le village. Les Lazes des alentours profitant de cette occasion ont emporté un butin considérable.

\*

On mandate de Bardizag au même jour que les forces nation

rescapé du raid transaharien au cours duquel le général Laperrine trouva la mort, fait un récit poignant des derniers moments du général.

Le chef se laissa mourir de faim pour sauver ses compagnons perdus dans le désert. "Je ne veux pas parler de ce qui reste de nourriture, je suis le plus vieux et je suis votre chef, leur dit-il; j'en tends être obéi!"

#### A l'Académie Française

Paris, 4. T.H.R. — L'Académie Française a fait jeudi trois nouveaux membres : M. Robert de Flers, auteur de comédies applaudies ; M. Joseph Bédier, professeur au Collège de France, l'un des maîtres de la science philosophique auquel on doit de remarquables ouvrages sur le Moyen Âge ; M. André Chevillon, auteur d'études et d'impressions de voyages, qui est le neveu de Toine.

#### Découverte de gisements pétroliers

Paris, 4. — On vient d'annoncer la découverte d'importants gisements pétroliers dans le département frontalier de la Haute-Savoie.

Un sondage fait à Bonneville et un autre à Sixt produiraient 900 hectolitres par minute. On espère commencer bien tôt l'exploitation des puits. T.H.R.

#### Le Conseil économique interallié

Paris, 4. T. H. R. — M. Millerand a reçu mercredi soir M. Avenel, délégué financier français au Conseil économique interallié, accompagné de M. Cellier qui prit part aux conversations de Hythe en qualité de délégué technique.

Le président du conseil a donné des instructions définitives à M. Avenel en vue de sa participation aux négociations économiques qui doivent avoir lieu à Londres entre les représentants français et anglais et l'envoyé du gouvernement des Soulets, M. Krassine.

M. Avenel a quitté Paris jeudi.

Paris, 5. T.H.R. — Muni des instructions de M. Millerand, M. Avenel, délégué financier français auprès du comité permanent du Comité suprême économique interallié, est arrivé à Londres hier soir.

#### A la Chambre des députés

Paris, 4. T.H.R. — La discussion du budget de l'Alsace-Lorraine a commencé jeudi matin à la Chambre des députés.

M. Millerand a affirmé le désir de la France de ne pas imposer aux provinces retrouvées une centralisation excessive.

L'idéal n'est pas pour l'Alsace et la Lorraine d'absorber toute la législation française ; il convient au contraire de réaliser une pénalisation réciproque pour cette réalisation, une concentration excessive serait mauvaise.

Ce sera donc une faute capitale de traiter les trois départements d'Alsace et de Lorraine comme trois départements français quelconques. Il faut du temps pour passer de l'organisation actuelle à l'organisation française proprement dite.

Le président du conseil appelle de ses vœux le moment où la Chambre examinera le projet tendant à remplacer le conseil supérieur par un conseil régional. Cette substitution est la condition nécessaire d'une heureuse décentralisation.

— O : O : —

#### Le décret austro-hongrois

Vienne, 4. A. T. I. — Une commission spéciale, composée de 12 membres, a été instituée par l'Assemblée Nationale pour étudier les moyens de combler le déficit de l'exercice en cours, évalué à plus de dix milliards.

L'établissement de nouvelles taxes est projeté.

#### La cour permanente de justice

La Haye, 4. A. T. I. — Plusieurs membres du comité qui se réunira ici le 11 courant pour étudier la constitution d'une cour permanente de justice, sont arrivés à La Haye.

#### Le « Lusitania »

London, 4. A. T. I. — Les sondages préliminaires qui ont été faits, avant que l'on tente le sauvetage du Lusitania, ont prouvé que le navire repose à 78 mètres sous le niveau de la mer. Dans ces conditions, les travaux de sauvetage sont considérés comme presque impossibles.

#### Contre la C.G.T.

Paris, 4. A. T. I. — Le réquisitoire du procureur général contre la C.G.T. est, dit l'action française basé sur des faits indéniables et fort judiciaires. La C.G.T. a agi illégalement et son attitude durant toute la période de grève a été un défi à la nation. Ses agissements ont été contraires aux lois constitutionnelles et la grève qu'elle a déclenchée et continuée n'était pas motivée par les raisons légales que la loi autorise.

#### Une station T.S.F. ultra-puissante

Londres, 4. A. T. I. — Les travaux de construction d'une station radiotélégraphique ultra-puissante ont commencé à Long Island. Cette station permettra de communiquer avec les pays centraux, la France, l'Italie, la Turquie, ainsi qu'avec l'Argentine.

#### Les aviateurs italiens

Tokio, 3. A. It. — Les aviateurs Ferraris et Massiero furent accueillis par les autorités civiles et militaires, ainsi que par environ 100,000 personnes. Le ministre de la guerre assistait à l'arrivée des aviateurs italiens.

La presse japonaise exprime son admiration pour le brillant succès remporté par l'aviation italienne, augure une cordiale amitié italo-japonaise et souhaite une plus étroite collaboration entre les deux nations.

De grandes fêtes furent données en l'honneur de MM. Massiero et Ferraris.

## En France

#### Discours du ministre des finances au Sénat

Paris, 4. T. H. R. — A l'occasion du vote par la haute assemblée des nouveaux impôts, M. François Marsi, ministre des finances, a prononcé l'allocution suivante : « Le Sénat vient de prouver une fois de plus sa résolution de fournir à l'Etat, par des moyens conformes à l'équité, les ressources dont il a besoin. Le pays, de son côté sait que son avenir est entre ses mains : c'est par un rude travail, par la restriction des consommations excessives, par le maintien de la confiance et du crédit public que nous obtiendrons le rétablissement de notre situation économique et financière. »

#### La taxe sur l'alcool

Paris, 4. T. H. R. — A propos du vote de la taxe sur l'alcool et à l'occasion de la discussion au Sénat de cette nouvelle taxe, M. Henri Béranger, ancien commissaire général aux essences, a préconisé l'utilisation par l'industrie de l'alcool mélangé avec du benzol. L'importation des huiles lourdes d'origine étrangère, a-t-il dit, nous coûte une bouteille par an. Il convient donc de leur substituer un carburant national par exemple, de l'alcool mélangé avec du benzol.

Il faut par conséquent pousser à la fabrication intensive du benzol, en même temps que de l'alcool industriel. M. Millerand a affirmé le désir de la France de ne pas imposer aux provinces retrouvées une centralisation excessive.

Le décret a attiré l'attention des syndicats de mineurs du Pas-de-Calais

Paris, 4. T. H. R. — Le secrétaire général du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais avait été chargé de solliciter du président du conseil des mesures de clémence envers certains mineurs renvoyés ou condamnés par le tribunal de Béthune.

« A plus d'une reprise, a répondu M. Millerand, le gouvernement de la République a attiré l'attention des syndicats sur les périls que présentent pour la nation les grèves des mines. Ces exhortations ont été vainues. Les grèves se sont succédé dans les mines, au grand préjudice du pays, pour les motifs parfois les plus futile.

« Vous vous apercevez aujourd'hui des conséquences, pour vos camarades eux-mêmes, de la méthode déplorable, et des dangers que vos amis les plus sincères avaient essayé vainement de vous signaler. En régrétant comme vous les mauvais que vous signalez et qui ne constituent qu'en partie de ceux entraînés par la grève, le gouvernement ne peut qu'exprimer le vœu que dans l'intérêt des travailleurs, comme dans celui de la nation, une si dure leçon soit enfin comprise. »

#### Nouvelles de Grèce

#### Une école religieuse musulmane

Il est fondé à Athènes, aux frais de l'Etat, une école religieuse musulmane pour instruction de musulmans. Auprès des communautés musulmanes fonctionnent des écoles primaires et secondaires. Deux écoles normales fournissent le personnel enseignant masculin et féminin. Des écoles primaires seront fondées dans les localités où il y a 50 élèves au moins. Les écoles secondaires ne pourront pas dépasser le chiffre de dix en tout. Les écoles primaires auront sept classes, les écoles secondaires et normales, trois. La fondation des écoles sera graduelle au fur et à mesure des disponibilités de personnel.

Les langues grecque et turque seront enseignées dans les écoles grecques après examen, dans ces cas, ils sont exemptés de l'enseignement religieux. L'enseignement de l'histoire moderne et du moyen-âge est facultatif. Le personnel des écoles est composé des Musulmans et des Grecs orthodoxes. Les traitements des professeurs et des instituteurs sont à la charge des communautés.

Des inspecteurs musulmans et des commissions pour la surveillance des écoles seront nommés.

#### Un emprunt grec à la Serbie

Les journaux apprennent que les gouvernements se réunissent avec M. Coffinas la conclusion d'un emprunt de 15 millions de drachmes.

## La vie économique

#### L'industrie du ciment en Turquie

Nous apprenons que les Sociétés Arslan et Eski-Hissar pour la fabrication du ciment et de la chaux hydraulique, fondées en 1910, à Constantinople, vont fusionner.

Par la perfection technique de leur installation et la qualité de leurs produits, ces sociétés sont renommées. Leur ciment est remarquable non seulement par son degré de résistance à la pression, par sa prise rapide, mais aussi par la stabilité de son volume, comme cela a été démontré par de nombreuses expériences des ingénieurs et architectes les plus éminents, plus que par l'analyse officielle.

Le ciment de la Société Arslan rivalise avec succès avec les meilleurs produits de France et d'Angleterre. La marque de la chaux hydraulique "Eski-Hissar" ne cède en rien à celle de Lafarge.

En dépit des dégâts considérables que l'usine de la Société Arslan a subis pendant la guerre, elle a pu, grâce à l'intelligence et l'énergie direction de la Société, être remise rapidement en état de reprendre ses travaux et répondre aux besoins pressants de notre place.

La charte extraordinaire des loyers donnera forcément naissance à des entreprises de construction. Quelques-unes déjà sont en formation, soit pour la construction des habitations, des entrepôts, des ports, soit pour la fabrication de carreaux, conglomerats artificiels, etc.

De la fusion de ces deux Sociétés surgira une entreprise industrielle des plus importantes auprès de laquelle les travaux de construction de Turquie, aussi bien que de la plus grande partie de la nouvelle Grèce et même des possessions italiennes de l'Adriatique, trouveront une aide puissante. Déjà plusieurs demandes dans ce sens ont été reçues faisant bien augurer du développement futur des Sociétés Arslan et Eski-Hissar. On peut conclure que celles-ci grâce à une direction avisée, et à la supériorité de leur produit devant toute espèce de concurrence, sont appelées à devenir dans les meilleures conditions, les fournisseurs de tout le Levant.

#### P.E.O.

#### Mouvement de baisse en France

Marseille, 4. T. H. R. — Le mouvement de baisse vient d'avoir sa répercussion à la bourse de Marseille. Les graines concrètes qui étaient cotées, il y a un mois de 390 à 400 fr. sont aujourd'hui à 285 fr. les haricots de 220 à 200 ; les pois verts cassés de 210 à 205 fr. ; les gros pois chiches sont descendus de 236 à 205 ; les lentilles de 130 à 125 fr. les arachides décortiquées de 315 à 230, l'huile d'arachide est passée de 615 à 510, celle de coprah de 615 à 450.

Les bulletins commerciaux accusent également une baisse sur le cacao et le caoutchouc ; pour les cuirs et peaux il faut s'attendre également à une légère baisse et à un ralentissement général, les demandes étant moins actives.

Pour les savons, malgré une baisse sur les corps gras et l'huile de la fabrique, les savonniers s'efforcent de maintenir leurs prix.

**Les productions sucrières en Tchécoslovaquie**

Prague, 4. T. H. R. — La production publie une correspondance de Tiflis relevant l'incompatibilité foncière entre les boîches russes et les nationalistes turcs, malgré les apparences actuelles. Les doctrines économiques bolcheviques sont incompatibles avec les idées fidèles sur la propriété professées par les musulmans.

D'autre part, ceux-ci gardent toujours la haine du moscovite.

#### Les décomptes

#### des palais byzantins

Depuis quelques jours, par ordre ministériel, un jardin veille sur l'emplacement des ruines du fameux palais byzantin "Voukolon" du côté de la mer où l'empereur Justinien a édifié actuellement les nouvelles prisons centrales.

Des ordres stricts ont été donnés interdisant à quiconque de toucher aux pierres composant les décombres de l'ancien palais.

#### Les contre propositions turques

Nous croyons savoir que les contre propositions turques, proposent l'autonomie de la Thrace et repoussent toute clause relative à l'amoirissement des droits du Sultan sur Smyrne et Constantinople.

#### Les pirates de la Mer Noire

Les pirates qui ont dernièrement attaqué le "Souirah" et pillé tous les passagers, ont été arrêtés et dirigés avant-hier, sous escorte, sur Constantinople. Ils seront déferlés à la cour martiale.

#### Un vol de 60 millions

Berlin, Un des vols les plus considérables enregistré depuis la révolution dans les années criminelles de l'Allemagne, a été perpétré dans la fameuse Tour de Julius à proximité de Berlin, où le gouvernement avait coutume d'accumuler ses fonds en espèces. On signale la disparition d'une somme de 60,000,000 de leis. Ces bannotes roumaines avaient été imprégnées en Allemagne pour l'armée du général Mackensen opérant en Roumanie. — (U. S.)

#### Encore une triple naissance

A quoi attribuer cette véritable épidémie qui, depuis quelque temps, sévit dans notre ville ? La nouvelle héroïne est la dame Hadidje, habitante rue Tchinar à Ramiz, qui a mis au monde trois jumeaux dont deux garçons et une fille. Tous trois sont morts une demi-heure après leur naissance.

#### Les secours américains

Un membre influent du Comité de secours américain, venu récemment de Tiflis, a déclaré que le Comité a décidé de transférer à Batoum son siège central pour administrer l'œuvre de secours plus efficacement.

#### Patriarcat œcuménique

Nous apprenons avec plaisir que M. Ghika Mussurus a été nommé directeur du bureau politique du patriarcat œcuménique.

#### La révision des grades

La commission de révision des grades au cours de sa réunion d'hier au ministère de la guerre a décidé de fixer à cinq années le délai de promotion et de reviser en conséquence tous les grades des officiers en activité ou disponibilité.

## ECHOS ET NOUVELLES

#### Haut-commissariat des Etats-Unis

Le Haut-commissaire des Etats-Unis et Mme Bristol sont rentrés hier matin à bord du stationnaire "Scorpion" de retour de Sofia.

#### Le mandat sur l'Arménie

Washington, 4. T.H.R. — On annonce que le Sénat américain rejette la proposition du mandat sur l'Arménie par 62 voix contre 33.

#### A Bakou

Selon des nouvelles particulières la situation à Bakou serait grave. Tous les magasins sont fermés. Le pain coûte 60 et 66 roubles tandis qu'en Géorgie il ne coûte que 15 roubles.

Les paysans d'Azerbaïdjan refusent d'envoyer de la farine à Bakou. Cette ville est gouvernée par les matelots d'Astrakan. Le frère de Lénine, nommé Gouliakov, a été nommé commissaire de Bakou.

#### En Perse

Téhéran, 4. T.H.R. — La Perse négocie avec les Soviétiques le retrait des troupes bolcheviques et la révolution de Anzeli.

#### L'anniversaire

C'est aujourd'hui l'anniversaire de la bataille de Skra.

C'est aujourd'hui l'anniversaire de la bataille de Skra.

#### Navigation Ionienne

On apprend avec plaisir que la Cie de la navigation Ionienne Yanoulato frères viennent d'inaugurer une

## La Bourse

### Cours des fonds et valeurs

5 Juin 1920

Renseignements fournis par N.A. Aliprantis  
Galata Havar Han, 37

Cours cotés à 5 h. du soir au Havar Han

### Devises

	Ptrs.		Ptrs.
Livre Sterling..	430	— 20	Lires 120 —
20 Francs...	167	— 20	Dollars 110
Drachmes 849	20 Marks 55	50	
Leis....	47	50	20 Cour. 13 75
Levas....	35	— 5	B.I.O. 75
Fanknot, le ém.	Liq. or.		
			517

### Changes

Sur Paris	11 95
Londres	427
New-York	91
Rome	15 95
Suisse	5 05
Espagne	2 45
Hollande	

A la Bourse du 5 juin, on a noté une hausse à 18,50 de l'Emprunt Ottoman, l'Unifé clôture à 91,50 et les Lots Turcs à 12,60.

On signale la hausse à 41 des Actions Banque Ottomane, Les Brasseries Réunies se maintiennent fermes à 35,50 et les Actions Régie sont bien tenues à 33,50.

Peu de changements dans le cours des chèques. On signale au Havar Han la hausse des marks à 55, et des levas qui, cotés le matin à 34 passent à 5 h. à 35. D'ailleurs, les levas sont susceptibles d'une prochaine hausse.

L'or est ferme à 517.

## La Politique

### L'occupation française de la Thrace occidentale

Le 28 mai a pris fin à Gümuldjina l'occupation française de la Thrace interalliée. Ce jour-là le général Charpy, en sa qualité de commandant militaire de la Thrace, en a livré l'administration à M. Vanvacas, représentant du gouvernement hellénique. Ce que fut cette administration française de la Thrace, les dépêches de Londres elles-mêmes nous l'ont dite. Elle a fait honneur au pays. Synonyme de justice, d'impartialité, de largeur de vues, elle a obtenu le suffrage unanime de tous les habitants, sans distinction de race et de religion. Turcs, Grecs, Bulgares se sont plus à reconnaître la valeur d'une administration qui savait unir au devoir très strict du maintien de l'ordre, le souci du bien-être de l'habitant. On nous a affirmé que le contentement général était tel, que le contribuable appartenait de lui-même ses comptes, dans un pays que sept ans de guerre, depuis la guerre balkanique, avaient totalement ruiné. Le Conseil suprême avait mis à la disposition des services administratifs de la Thrace interalliée la somme de 1 million de francs. Il n'a pas été nécessaire d'y toucher. Les impôts ont produit dès le début. Aussi comprenons-nous toutes les manifestations de chaleureuse sympathie qui viennent de se produire à l'égard de la France. C'est partout, à Dédégatch, à Kouléli-Bourgas, à Karagatch, mais surtout à Gümuldjina, une véritable profusion de drapeaux français à côté des couleurs grecques. C'était le salut spontané de la population à ceux qui s'en allaient.

M. Vanvacas, dont nous connaissons depuis longtemps les sentiments de véritable affection à l'égard de la France, n'a fait cependant qu'exprimer le sentiment général lorsque, dans son discours, parlant de la « noble France », il a exprimé au général Charpy, et par lui à la France, elle-même, les remerciements de toute la Thrace. Et il a voulu que ces expressions ne fussent pas seulement celles d'un toast prononcé au cours du dîner qu'il a donné en l'honneur du général et des officiers de sa suite. Il les a consignées dans une lettre officielle qu'il a remise au général en témoignage de cette gratitude.

Ainsi a pris fin le dernier acte de l'œuvre magnifique de l'armée d'Orient, œuvre à laquelle le général Charpy a une grande part puisqu'il a été le chef d'état-major du général Franchet d'Esperey.

On n'a peut-être pas assez relevé l'importance de la coopération de cette armée à la guerre mondiale,

Et cependant, c'est de là qu'est venue la victoire. L'offensive décidée par le général Franchet d'Esperey en septembre 1918 allait précipiter le cours des événements. Ludendorff lui-même, qui n'est pas tendre pour les Bulgares, l'avoue dans ses mémoires. Si l'armée d'Orient n'avait pas été là

la victoire eût reculé de plusieurs mois, et qui peut savoir ce qui aurait pu survenir entretemps.

L'armée d'Orient a donc bien mérité de la France. Elle a bien mérité de l'humanité elle-même, puisque sa coopération a amené la fin de la tuerie mondiale. Honour aux hommes qui l'ont commandée et qui l'ont su conduire à la victoire et à la gloire.

L'Informé.

## Dernières nouvelles

### A Zongouldak

L'inspecteur civil Hadji Husni bey, chargé d'enquêter sur les abus de Zongouldak et Çakri bey gouverneur ad-interim, sont rentrés avant-hier à Constantinople, à bord d'un bateau battant pavillon russe. Toute la ville de Zongouldak a été occupée par les forces nationales.

### Le brigandage

Des bandes de brigands ont fait leur apparition dans les villages de la banlieue asiatique. Leur action s'est faite ces jours derniers particulièrement sentir à Tchoubouci. Il semble que l'on se trouve en présence d'un forte organisation qui a divisé ces parages en diverses zones dans lesquelles les bandes sont chargées d'opérer d'une façon méthodique et régulière.

### En Thrace orientale

Des démarches ont été entreprises par le gouvernement en vue d'empêcher l'occupation de la Thrace orientale. Il nous revient que dans le but d'assurer l'ordre et la sécurité dans ces régions, il a été décidé d'envoyer les forces de répression se trouvant à Constantinople et qui étaient destinées à combattre les forces nationales.

\*

Ahmed Anzavour pacha, commandant en chef des forces de répression, a eu hier des entrevues successives avec les hauts fonctionnaires du grand-vézir et des ministères de l'intérieur et des affaires étrangères.

### La commission d'examen du traité de paix

La commission de la paix s'est réunie hier sous la présidence du Cheikh-ul-Islam. Il résulte des déclarations d'un des membres de la commission que celle-ci terminera ses travaux dans le courant de la semaine prochaine. On garde le secret le plus strict sur l'œuvre de la commission.

### Ministère des finances

Le ministère des finances a décidé de servir la moitié de leurs appointements aux fonctionnaires civils nommés à un poste en Anatolie et qui n'ont pu le rejoindre, ainsi qu'aux fonctionnaires qui ont été révoqués par les forces nationales.

une nouvelle censure

### CHRONIQUE COMMERCIALE

## La baisse

Ces derniers jours, les journaux et dépeches venus d'Europe nous ont apporté la nouvelle de la baisse générale des prix sur tous les articles. Cette baisse est cependant due en partie au relèvement des changes qui, jusqu'à présent étaient défavorables et elle est la conséquence inéluctable de la reprise économique des pays où la vie industrielle avait été paralysée.

Les changes jusqu'à présent très élevés des pays manufacturiers, Etats-Unis, Angleterre, Suisse, avaient rendu très onéreux les achats faits par les pays consommateurs, et la demande se révélant inférieure à l'offre, le prix subit un recul, qui, coïncidant avec la reprise de la vie économique dans les pays les plus éprouvés par la guerre, France, Italie, par exemple, se précipita un peu plus tôt qu'on ne l'aurait pensé.

Les exportations augmentant considérablement pour les pays nouvellement réorganisés, leur change sur l'étranger subit une amélioration notable, qui, influant sur le prix de revient des matières premières, diminua sensiblement le coût de production, si bien qu'on peut considérer à l'heure actuelle la baisse des prix comme très logique et généralisée dans tous les pays producteurs. Mais il ne faut pas croire que dans les pays consommateurs, et par conséquent à charge nettement défavorable, la baisse puisse avoir une répercussion aussi forte, car si le prix d'achat à l'étranger baisse pour les raisons précédemment énumérées, le change monte dans des proportions équivalentes, si bien que le prix de revient reste sensiblement le même.

C'est pourquoi on ne peut pas encore prévoir pour Constantinople une baisse considérable des prix, et même, on a remarqué depuis quelques jours un léger mouvement de hausse sur les objets manufacturiers et article de luxe venus de l'étranger. Il faut en rechercher la cause dans la hausse du change français et du change italien qui oscillent entre 12 et 12,25 pour le premier et 15,50 à 16 pour le second.

D'ailleurs, d'une façon générale, il ne faut pas s'imaginer que la baisse des prix sera brusque et qu'on passera sans transition du régime de la vie chère, à celui de la vie normale ; les charges qui pèsent sur le commerce sont encore très lourdes et les impôts nouveaux, en perspective, comme d'ailleurs la hausse des loyers, passeront par répercussion dans le prix de vente de l'objet et en gravent singulièrement la valeur. Et puis, il y a les habitudes prises, le pourcentage exagéré du bénéfice que réclame le vendeur, habitué à gagner gros.

D'un autre côté, si une baisse se produit à l'origine, elle ne peut pas encore s'accélérer progressivement, et les prix ne peuvent que se stabiliser pour un certain temps. Nous pensons même, qu'un nouveau mouvement de hausse ne tardera pas à se produire, car pendant la période actuelle de prix réduits les demandes vont affluer dans les pays manufacturiers et industriels, et comme il est malégalement impossible que la production répond à tous les besoins, on verra de nouveau se raréfier l'offre ou tout au moins s'égarer les deux mouvements, jusqu'au moment où toutes les forces actives soient mises au service d'un intense rendement.

D'ailleurs, les mesures de restrictions qui pèsent sur le monde entier ne pourront pas être levées d'un seul coup, car les Etats ont besoin de se procurer des ressources. Ce ne serait pas non plus de la bonne politique économique que de baisser brusquement les prix, car cela pourrait avoir des conséquences terribles que nous nous proposons d'envisager dans une prochaine chronique.

A.M.

## LA PAIX TURQUE

(voir le numéro d'hier)

(suite)

Art. 299. — Est expressément confirmée la validité de toutes mesures prises entre le 30 octobre 1918 et la mise en vigueur du présent Traité, à chaque Puissance alliée, tous les contrats, certificats, actes et autres titres de propriété se trouvant entre les mains de ses ressortissants et se rapportant à des biens, droits et intérêts soumis à la liquidation en vertu des dispositions du présent Traité, y compris les actions, obligations ou autres valeurs mobilières de toutes sociétés autorisées par la législation de cette Puissance.

Le Gouvernement ottoman fournira à tous moments, sur la demande de la Puissance alliée intéressée, tous renseignements concernant les biens, droits et intérêts visés ci-dessus ainsi que sur les transactions qui ont pu être effectuées depuis le 1er juillet 1914 en ce qui concerne les biens, droits ou intérêts.

Art. 300. — Aucune réclamation ni action de la Turquie ou de toute personne ressortissante ottoman au 1er août 1914 ou étant devenue ressortissante ottoman postérieurement à cette date ou en son nom quel que soit le lieu de sa résidence, n'est recevable contre une Puissance alliée ou contre une personne quelconque agissant au nom ou sous les ordres de toute juridiction concernant les biens, droits ou intérêts des ressortissants ottomans et effectués pendant la guerre, en vu de la préparation de la guerre.

Est également irrecevable toute réclamation ou action contre toute personne, à l'égard de tout acte ou omission résultant des mesures exceptionnelles de guerre, lois et règlements de toute Puissance alliée.

Art. 301. — Le Gouvernement ottoman

remettra sur demande, dans un délai de six mois à partir de la mise en vigueur du présent Traité, à chaque Puissance alliée, tous les contrats, certificats, actes et autres titres de propriété se trouvant entre les mains de ses ressortissants et se rapportant à des biens, droits et intérêts soumis à la liquidation en vertu des dispositions du présent Traité, y compris les actions, obligations ou autres valeurs mobilières de toutes sociétés autorisées par la législation de cette Puissance.

Le Gouvernement ottoman fournira à tous moments, sur la demande de la Puissance alliée intéressée, tous renseignements concernant les biens, droits et intérêts visés ci-dessus ainsi que sur les transactions qui ont pu être effectuées depuis le 1er juillet 1914 en ce qui concerne les biens, droits ou intérêts.

Art. 300. — Aucune réclamation ni action de la Turquie ou de toute personne ressortissante ottoman au 1er août 1914 ou étant devenue ressortissante ottoman postérieurement à cette date ou en son nom quel que soit le lieu de sa résidence, n'est recevable contre une Puissance alliée ou contre une personne quelconque agissant au nom ou sous les ordres de toute juridiction concernant les biens, droits ou intérêts des ressortissants ottomans et effectués pendant la guerre, en vu de la préparation de la guerre.

Est également irrecevable toute réclamation ou action contre toute personne, à l'égard de tout acte ou omission résultant des mesures exceptionnelles de guerre, lois et règlements de toute Puissance alliée.

Art. 301. — Le Gouvernement ottoman

remettra sur demande, dans un délai de six mois à partir de la mise en vigueur du présent Traité, à chaque Puissance alliée, tous les contrats, certificats, actes et autres titres de propriété se trouvant entre les mains de ses ressortissants et se rapportant à des biens, droits et intérêts soumis à la liquidation en vertu des dispositions du présent Traité, y compris les actions, obligations ou autres valeurs mobilières de toutes sociétés autorisées par la législation de cette Puissance.

Le Gouvernement ottoman fournira à tous moments, sur la demande de la Puissance alliée intéressée, tous renseignements concernant les biens, droits et intérêts visés ci-dessus ainsi que sur les transactions qui ont pu être effectuées depuis le 1er juillet 1914 en ce qui concerne les biens, droits ou intérêts.

Art. 300. — Aucune réclamation ni action de la Turquie ou de toute personne ressortissante ottoman au 1er août 1914 ou étant devenue ressortissante ottoman postérieurement à cette date ou en son nom quel que soit le lieu de sa résidence, n'est recevable contre une Puissance alliée ou contre une personne quelconque agissant au nom ou sous les ordres de toute juridiction concernant les biens, droits ou intérêts des ressortissants ottomans et effectués pendant la guerre, en vu de la préparation de la guerre.

Est également irrecevable toute réclamation ou action contre toute personne, à l'égard de tout acte ou omission résultant des mesures exceptionnelles de guerre, lois et règlements de toute Puissance alliée.

Art. 301. — Le Gouvernement ottoman

remettra sur demande, dans un délai de six mois à partir de la mise en vigueur du présent Traité, à chaque Puissance alliée, tous les contrats, certificats, actes et autres titres de propriété se trouvant entre les mains de ses ressortissants et se rapportant à des biens, droits et intérêts soumis à la liquidation en vertu des dispositions du présent Traité, y compris les actions, obligations ou autres valeurs mobilières de toutes sociétés autorisées par la législation de cette Puissance.

Le Gouvernement ottoman fournira à tous moments, sur la demande de la Puissance alliée intéressée, tous renseignements concernant les biens, droits et intérêts visés ci-dessus ainsi que sur les transactions qui ont pu être effectuées depuis le 1er juillet 1914 en ce qui concerne les biens, droits ou intérêts.

Art. 300. — Aucune réclamation ni action de la Turquie ou de toute personne ressortissante ottoman au 1er août 1914 ou étant devenue ressortissante ottoman postérieurement à cette date ou en son nom quel que soit le lieu de sa résidence, n'est recevable contre une Puissance alliée ou contre une personne quelconque agissant au nom ou sous les ordres de toute juridiction concernant les biens, droits ou intérêts des ressortissants ottomans et effectués pendant la guerre, en vu de la préparation de la guerre.

Est également irrecevable toute réclamation ou action contre toute personne, à l'égard de tout acte ou omission résultant des mesures exceptionnelles de guerre, lois et règlements de toute Puissance alliée.

Art. 301. — Le Gouvernement ottoman

remettra sur demande, dans un délai de six mois à partir de la mise en vigueur du présent Traité, à chaque Puissance alliée, tous les contrats, certificats, actes et autres titres de propriété se trouvant entre les mains de ses ressortissants et se rapportant à des biens, droits et intérêts soumis à la liquidation en vertu des dispositions du présent Traité, y compris les actions, obligations ou autres valeurs mobilières de toutes sociétés autorisées par la législation de cette Puissance.

Le Gouvernement ottoman fournira à tous moments, sur la demande de la Puissance alliée intéressée, tous renseignements concernant les biens, droits et intérêts visés ci-dessus ainsi que sur les transactions qui ont pu être effectuées depuis le 1er juillet 1914 en ce qui concerne les biens, droits ou intérêts.

Art

## REVUE DE LA PRESSE

PRESSE TURQUE  
Nos multiples douleursDu *Peyam-Sabah*:

L'âme des Turcs souffre de douleurs multiples. Il n'est pas un seul côté de notre situation qui ne nous cause une grande affliction... Il n'est guère possible aujourd'hui, nous semblaient-il de trouver un remède à nos souffrances les plus cruelles.

Mais il y a certaines blessures qui peuvent être pansées. Dans le cas où nous ne ferions pas nous ne serions pas des hommes.

Par exemple la réorganisation du département de l'Eyvak.

La parole de Fouzouli est toujours applicable et tranchante comme une épée, à savoir : « Je l'ai salué, il n'a pas répondu à mon salut parce que ce n'était pas un pot-de-vin. » Depuis l'époque de Fouzouli, les abus de ce département continuent. A examiner la vente d'une propriété, la location d'un terrain, ou toute autre transaction quelconque, l'on se rend compte du gâchis qui préside à ces opérations.

Nous réclamons pour ce département une réorganisation de fond en comble. Il importe de s'affranchir de la négligence séculaire qui tend à justifier le vol du fisc. Il n'y a pas de malheur que la nation n'ait enduré. Allons-nous dérober mais connaitre de beaux jours ? Qui vivra verra !

## Une précaution obligatoire

De l'Ilier :

Il n'y a personne qui n'ait vu la mauvaise influence qu'a exercée sur le pays l'occupation de Smyrne, en dépit de son caractère provisoire.

Est-il nécessaire de dire à quels sentiments déplorables pourraient donner naissance ces occupations imprévues et soudaines juste au moment où Smyrne et la Thrace manifestent leur turquisme par leurs monuments et les sentiments de leurs populations, où le gouvernement turc prend les mesures que lui impose la défense des droits de la nation.

Censure.

Qui tout fait accompli qui n'aurait pas tenu compte de notre défense, qui n'attendrait pas une décision quant à l'importance et la valeur de nos droits, ne saurait manquer de blesser les sentiments musulmans.

## La Thrace orientale !

De l'Alemdar :

Nous avons perdu depuis 1913 effectivement la Thrace occidentale par son annexion à la Bulgarie qui a son tour la céda à la Grèce en vertu du traité de Neuilly. En présence de la nouvelle occupation nous ne pouvons donc que nous associer sincèrement aux douleurs de nos coreligionnaires.

Mais la question change du tout au tout quant à la Thrace orientale, car elle se rapporte directement à notre vie et à notre indépendance de par sa situation géographique et économique, plutôt que par les liens religieux.

Il existe une question qui doit être prise en sérieuse considération, La Grèce qui a achevé l'occupation du territoire de la Thrace occidentale, va-t-elle attaquer la région orientale ? (censure)

Ce n'est pas conclure une paix durable avec « l'Empire ottoman » ; c'est mettre son existence en pièces par des faits accomplis perpétuels.

L'examen de cette question n'a pas encore été abordé entre nos délégués et la Conférence de la paix. Si les décisions de celle-ci sont irrévocables quelle raison y avait-il de convoquer nos délégués jusqu'à Paris et de leur donner un mois de délai ?

**Le parti modéré** de l'Entente Libérale

Du Vakit :

La crise qui se manifeste au sein du parti de l'Entente Libérale est à coup sûr un des événements les plus importants qui aient succédé à la notification du traité de paix. La scission est un fait accompli. Mais le programme du nouveau parti modéré n'a pas encore été arrêté. Cette scission est-elle due à une question de personnalité ou d'influence ou bien provient-elle d'une question de principe ? A envisager les dernières informations, le fait tient à ces deux causes également.

## PRESSE ARMÉNIENNE

Proclamons-le ouvertement

Du Djagadamard :

Le gouvernement arménien et les assemblées représentatives de la nation à l'étranger n'ont plus aucune raison pour hésiter à proclamer la volonté du peuple arménien et pour attendre la bienveillance des Grands et des Petits quant à la question du mandat. Le mandat a directement émané du projet de la Ligue des Nations. Comme cette institution n'a qu'une valeur de pure forme, il est suffisant d'attacher à ses termes et de sonder ses dispositions. La Puissance intéressée qui nous inspire le plus de confiance peut nous prêter son assistance par des engagements privés, mais il n'est pas nécessaire pour cela de signer une convention perpétuelle. L'octroi d'instructeurs militaires, d'équipements et de munitions peut constituer l'objet d'une convention provisoire. Nous pouvons conclure des arrangements avec différentes sociétés pour l'établissement d'institutions industrielles, de chemins de fer et des canaux.

Les dépenses nécessaires pour l'orga-

nisation de l'armée arménienne ont été évaluées à 2.000.000 de livres, lorsque la question était à l'étude auprès de la Ligue des Nations. Cette somme insignifiante peut être facilement fournie par les colonies arménienes de l'étranger. Un Etat qui a sans assistance effective fermement se maintenir à travers les vicissitudes infernales de ces deux dernières années, ne se décourage pas en face des difficultés matérielles.

L'Arménie, l'Etat allié, qui signera le pacte conjointement avec les Grandes Puissances veut s'assurer avant tout leur garantie collective pour le maintien de son indépendance et de son intégrité territoriale.

## PRESSE GRECQUE

## Les garanties des minorités

Du Néologos :

Nous ne traînerons pas aujourd'hui du sens et de la portée des priviléges qui vont être remis en vigueur. Nous ferons remarquer seulement qu'à la suite du retour d'un état de choses absolument aboli par la tyrannie jeune turque, il serait indispensable de procéder à un travail spécial à l'effet de mettre à jour tous les vieux firmans, *hats*, *tezkères* véziriaux et autres par lesquels ont été négociés tortifiés les droits de l'Hellénisme en Turquie. Il sera non moins nécessaire de demander l'interprétation exacte du mot autonomie qui figure en toutes lettres dans l'article 149. Nous n'ignorons pas que les réglementations nationales ont joué un grand rôle dans la rédaction de cet article, mais les règlements actuels ne sont points ceux que l'Assemblée nationale avait votés, ils comprennent seulement les articles qui furent alors acceptés par le gouvernement turc. Il est donc nécessaire de réécouter le procès verbal des débats y relatifs à l'Assemblée nationale de 1859 et les propositions qui restèrent lettre morte.

## Avis Officiel

## De la Préfecture de la ville

Constantinople, le 3 juin 1920.

Tous les minotiers, négociants, commissaires et boulangers qui possèdent des céréaliers telles que : Blé, Orge, Mais et leurs farines sont obligés de donner, dans un délai de cinq jours, c'est-à-dire jusqu'à mercredi 9 juillet à 5 heures du soir, aux Bureaux du Ravitaillement de la Préfecture de la ville sis à l'ancien bâtiment du conseil de Ravitaillement, une feuille de déclaration qui contiendra :

I. L'espèce et la qualité des céréales et farines ;

II. La quantité des farines en sacs et celle des céréales en kilo ;

III. L'adresse des dépôts, magasins ou autres lieux où se trouvent ces céréales et farines.

Ceux qui ne présenteraient pas les feuilles de déclaration dans le délai prévu ainsi que ceux qui en donneraient de fausses seront traduits devant la Cour martiale et punis sévèrement.

## INCROYABLE

une literie sans pareille,

d'une valeur de

Lts. Lts.

20.000 sera vendue à 4.000

S'adresser :

COURTESSI Frères

Place du Tunnel, Péra

## Nouvel arrivage

80 Ptrs. RUBANS 840 Ptrs.

pièce douz.

an glais pour machins

à écrire 13 mm

COHEN SŒURS LIBRAIRIE

491 Grand'Rue de Péra, 491

RADIX est la seule poudre absolument inoffensive pour faire disparaître, avec une seule application, l'odeur fétide des pieds.

En vente dans les bonnes Pharmacies, Droggeries, Parfumeries et Marchands de chaussures.

## Hôtel et Restaurant

## SPRING PALACE

Thérapia Bosphore

à côté de l'ambassade d'Italie et du débarcadère.

Chambres spacieuses, électricité. Consommation de 1<sup>er</sup> choix. Cuisine européenne.

Five O'clock Tea

DIVERS SOUPERS

Réouverture le Dimanche

30 mai 1920.

Les dépenses nécessaires pour l'orga-

Ligne Française du Levant  
SOCIÉTÉ "LES AFFRETEURS-RÉUNIS"

JEAN STERN, Administrateur-Directeur

SIÈGE SOCIAL : 15 Rue Scribe, Paris

## FLOTTE

	TONNES	TONNES	
Titan.	8000	Les Baléares.	1800
Olympie.	8000	Industria.	1800
Jean Stern.	7000	Mongibello.	1500
Bacchus.	7000	Apollon.	1400
Silene.	7000	Gloria.	1400
Phœbus.	7000	Maréchal Foch.	1000
Andrée.	6600	Mars.	1000
Valcain.	6000	Mont Saint-Clair.	1000
Edouard.	6000	Eros.	1000
Jupiter.	6000	Sahara.	1000
Eole.	5500	Nice.	750
Flore.	5500	Diane.	750
Cérès.	5500	Maréchal Joffre.	600
Hercule.	5000	Gautois.	600
Junon.	4500	Victoria.	600
Pomone.	3300	Guyenne.	400
Labor.	3300	Nouveau Conseil.	350
Ars.	3300	Mayenne.	350
Nérée.	3000	Ville d'Arzev.	300
Vénus.	3000	Esperanto.	300
Libertas.	3000	Pan.	300
Bellone.	2200	Jeanne Antoinette.	250

Services réguliers Angleterre, Hollande, Belgique et France

SUR L'ORIENT ET VICE-VERSA

Départ bi-mensuels de Galatz et Constantinople sur

Marseille, Bordeaux, Nantes, Anvers Hull

par cargo-boats de 1<sup>re</sup> classe

Pour frêts et renseignements s'adresser à l'agence générale de la

## LIGNE FRANÇAISE DU LEVANT

Société "Les Affréteurs Réunis"

Galata, Sinasson Han. Perchembé-Bazar — Téléphone Péra 645.

## MAISON D'EXPÉDITIONS ET DE COMMERCE :

## C. PERVANIDES &amp; L. HAZAPIS

Ancienne maison C. Pervanides. Fondée en 1892

Galata Haviar Han 91. Local Patrikiaidi 3-4

Téléphone Péra 588. Pour dépêches Perpis-Consople.

## BRANCHE EXPÉDITIONS

AGENCE en DOUANE, chargement, déchargement et DE-DOUANEMENT de marchandises tout genre. Opérations de TRANSIT.

## BRANCHE COMMERCIALE

Commission-Représentation. Importation-Exportation Entreposage-Consignation.

## DEPARTEMENT TAPI

Vente en gros et en détail de TAPIS PERSONNAIS

## EXPERTISES SUR DEMANDE

## SECTION BOURSE

Achat et vente de fonds et valeurs. Toutes opérations de Bourse.

## BANCA ITALIANA DI SCONTTO

Société Anon. Cap. entièrement versé, Lit. 315.000.000

Réserves Lit. 63.000.000

## SIÈGE SOCIAL A ROME

Sièges, Succursales et Agences dans 150 villes d'Italie

## SIÈGES A L'ÉTRANGER

Constantinople — Paris — Marseille — Barcelone — Rio de Janeiro — Santos. Sao-Paolo — Massana (filiale autonome) : Banca per l'Africa Orientale. New York (filiale autonome) : Italian Discount &amp; Trust Co.

## SIÈGE A CONSTANTINOPLE

Rue Vayoda, Galata TÉLÉPHONES : Péra 2121-2114

## AGENCE A STAMBOUL

Gubenkian Han, TÉLÉPHONE : Stamboul 716

Avances contre gages. — Escomptes d'échéances. — Emission sur l'Etranger.

— Ouverture de comptes courants. — Reception de dépôts à échéance fixe, à intérêts. — Toutes autres opérations de Banque.

## GRANDS ÉTABLISSEMENTS

## J. ANANIADIS

STAMBOUL-Ananiadi Han, 13

## BONNETERIE CHAMISERIE BLANC &amp; TOILES SOIERIES &amp; LAINAGE COTONIQUES-MERCIERIES

## Riches Assortiments pour Trousseaux

## THE ECONOMIC CO-OPERATIVE SOCIETY Ltd.

MAISON ANGLAISE FONDÉE EN 1893

## SIÈGE &amp; SOCIAL

1 Rue Hezaréne, Galata. Téléphone Péra No 500

SUCCURSALES : Péra, 12 Tepé-Ba-chi. Téléphone Péra No 610.

Pr.Ra. 12 (Librairie). Passage Tunnel. Tel. Péra No